



PARLEMENT EUROPEEN

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS FINANCIERS
DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS POLITIQUES
DE GROUPEMENTS DE DÉPUTÉS³**

Année2010.....

**LES INDICATIONS CONTENUES DANS CETTE DÉCLARATION SE FONT SOUS
LA SEULE RESPONSABILITÉ DU PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DE DÉPUTÉS
ET DOIVENT ÊTRE MISES À JOUR CHAQUE ANNÉE.**

³ Article 9 et Annexe I du Règlement.

DÉCLARATION

Conformément à l'article 9 et à l'Annexe I du règlement du Parlement européen concernant la transparence et les intérêts financiers des députés,

je soussigné,

Nom : STEVENSON

Prénom : STRUAN

en ma qualité de président de

~~DE L'INTERGROUPE CHANGEMENT CLIMATIQUE BIODIVERSITE
ET DEVELOPPEMENT DURABLE~~

déclare, par la présente, avoir reçu, dans le cadre des activités politiques du groupement / de l'intergroupe que je préside, les soutiens extérieurs suivants :

a) Financiers :

Alloués par *

b) En personnel :

Alloués par *

* Par des tiers avec indication de l'identité de ces derniers.

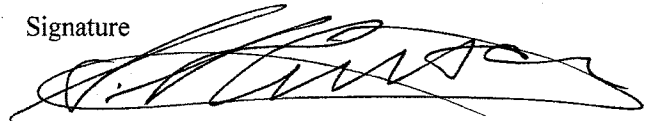
c) En matériel :

Alloués par *

1) Renseignements complémentaires

Date 18.01.2017

Signature



A retourner :

SECRETARIAT GENERAL DU PARLEMENT EUROPEEN
DIVISION DES ACTIVITES DES DEPUTES

* Par des tiers avec indication de l'identité de ces derniers.